



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 13 Juin 2008



LE MOT DU MAIRE

Sept- Sortaises, Sept- Sortais,

Le 9 mars dernier, dès le premier tour, vous avez élu le nouveau Conseil Municipal, composé de onze membres, dont huit nouveaux élus. Ensemble, une fois encore, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée et nous vous réaffirmons que nous serons à l'écoute et au service de tous. Nous comptons sur vos idées afin de garder et d'améliorer notre cadre de vie.

Lors de la première réunion du Conseil Municipal, le Maire et les Adjoints ont été élus. Je suis très honoré d'avoir été choisi.

Depuis, les différentes commissions qui permettent la réflexion de chaque action communale sont constituées. Leurs membres prennent connaissance des dossiers et se mettent au travail.

Les premiers travaux importants de la nouvelle équipe seront la réfection et la mise en sécurité de la voirie desservant Fay le Bac ; travaux menés conjointement avec la municipalité de Sammeron et initiés par nos prédécesseurs.

Le projet étant accepté par la DDE, nous allons passer prochainement à l'appel d'offres pour la réalisation de ces travaux.

Malgré le changement de la périodicité du ramassage du tri sélectif et la difficulté de mise en œuvre des nouveaux circuits de collecte, j'espère que chacun continuera à trier ses différents déchets afin de pérenniser les filières mises en place.

François ARNOULT

Directeur de la Publication : François ARNOULT
Rédaction : La Commission Communication

LE CONSEIL MUNICIPAL

 ARNOULT François Maire <u>Commissions :</u> Président de toutes les commissions <u>Intercommunalités :</u> Communauté de communes du Pays Fertois (titulaire) Syndicat des Rus (titulaire)	BÖSCH Françoise Conseiller municipal <u>Commissions :</u> Travaux et voirie, Entretien et aménagement du bois, Autorisations urbanisme et DPU, Communication-Informatique-Sport-Animation <u>Intercommunalités :</u> C.O.R.I.M.A.	MERLIN Pascal Conseiller municipal <u>Commissions :</u> Travaux et voirie, Zones industrielles, Révision du POS et future zone, Appel d'offres <u>Intercommunalités :</u> C.O.R.I.M.A. Syndicat des Rus (suppléant)
 DE VISCH Laurent 1^{er} adjoint <u>Commissions :</u> Travaux et voirie, Scolaire et transport, Autorisations urbanisme et DPU, Finances, Révision du POS et future zone, Communication-Informatique-Sport-Animation, Appel d'offres <u>Intercommunalités :</u> Syndicat des Rus (titulaire) Syndicat A.G.E.D.I. (titulaire) Syndicat téléalarme et télésurveillance (titulaire)	CAFFART Sébastien Conseiller municipal <u>Commissions :</u> Communication-Informatique-Sport-Animation	 RICHARD Jean-François Conseiller municipal <u>Commissions :</u> Entretien et aménagement du bois, Autorisations urbanisme et DPU, Finances, Communication-Informatique-Sport-Animation, Révision listes électorales <u>Intercommunalités :</u> Syndicat A.G.E.D.I. (suppléant)

LE CONSEIL MUNICIPAL



DESBROUSSES Anne-Marie
2^{ème} adjointe au maire

Commissions :

Scolaire et transport,
Zones industrielles,
Appel d'offres

Intercommunalités :

Communauté de communes du Pays Fertois
(suppléante)
Syndicat téléalarme et télésurveillance (titulaire)



JEAN-LOUIS Camille
Conseillère municipale

Commissions :

Scolaire et transport,
Autorisations urbanisme et DPU,
Révision du POS et future zone,

Intercommunalités :

Syndicat des Rus (suppléante)



WAUTHIER Maryse
Conseillère municipale

Commissions :

Autorisations urbanisme et DPU,
Communication-Informatique-Sport-Animation,
Appel d'offres (suppléante)



GODARD Hervé
3^{ème} adjoint au maire

Commissions :

Travaux et voirie,
Entretien et aménagement du bois,
Scolaire et transport,
Autorisations urbanisme et DPU,
Communication-Informatique-Sport-Animation,
Appel d'offres (suppléant)

Intercommunalités :

Syndicat téléalarme et télésurveillance (suppléant)



LECOMTE Alain
Conseiller municipal

Commissions :

Entretien et aménagement du bois,
Zones industrielles,
Autorisations urbanisme et DPU,
Finances,
Révision du POS et future zone,
Appel d'offres (suppléant)

Intercommunalités :

Communauté de communes du Pays Fertois
(suppléant)

C.C.A.S.

ARNOULT François (Maire, Président de droit)

Membres élus

DESBROUSSES Anne-Marie (2^{ème} adjoint)
WAUTHIER Maryse (conseillère municipale)
BÖSCH Françoise (conseillère municipale)
DE VISCH Laurent (1^{er} adjoint)

Membres nommés par le Maire

DELIGNY Claudine (représentant les associations familiales)
COTTAIS Martine (représentant les associations d'handicapées)
KUHN Dominique (représentant l'insertion, l'emploi,...)
POTTIER Mireille (représentant les personnes âgées et retraitées)



INFOS et DEMARCHES ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 12 octobre 2007 Mégane JULIEN
Le 30 janvier 2008 Camille RICHARD
Le 21 avril 2008 Raphaël GODARD

Décès :

Le 7 novembre 2007 Giovan PACE
Le 3 février 2008 Mehrez HACHEMI
Le 19 avril 2008 Ginette ARNOULT

Jours et horaires d'ouverture de la MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 22 30 80

Fax : 01 60 22 29 79

email : mairie@sept-sortes.fr

NOTA : congés d'été

La secrétaire de mairie sera en congés du 21 juillet au 9 août 2008 inclus.

Une permanence sera assurée pendant ces 3 semaines. Les jours et heures d'ouverture vous seront communiqués ultérieurement.

Permanences des Adjointes

Tous les jeudis matin de 10 h à 12 h
en mairie.

Sans rendez-vous ou sur rendez-vous
auprès du secrétariat de mairie.

Rentrée scolaire 2008 – Transport scolaire pour les maternelles et primaires

Afin d'organiser au mieux le transport des enfants pour la prochaine rentrée scolaire, vers les Ecoles de la Ferté sous Jouarre, il sera distribué aux parents avant la fin juin un dossier d'inscription.

La fiche dûment remplie sera à retourner en mairie rapidement et avant le 20 août 2008, avec une photo de l'enfant, une copie de l'assurance

scolaire (RC) et l'ancienne carte de transport.

Les parents qui n'auraient pas eu de courrier sont priés de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

RECENSEMENT militaire

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.

Le recensement est obligatoire, il donne droit à la participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours, au permis auto et moto. Une attestation de recensement leur sera remise.

Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

COMMUNIQUE D'ARCHE-GROS Transport des Collégiens et Lycéens

Afin de préparer la rentrée scolaire 2008/2009, les collégiens et lycéens empruntant les lignes régulières Darche-Gros, sont invités à contacter les :

Autocars D'Arche-Gros
24 bd de la Marne ZI
77120 Coulommiers
Tél. : 01.64.04.15.22.

Ou à consulter leur site internet :
www.darche-gros.fr

DELIVRANCE
de la Carte Nationale d'Identité –
du Passeport biométrique

Remarques importantes

Si vous avez un voyage de prévu, vérifier la date de validité de vos papiers.

Pensez à les faire faire ou refaire suffisamment à l'avance car les délais avant et pendant les vacances peuvent être de 3 mois !

D'autre part, quel que soit le type de passeport détenu, l'accès au territoire de certains pays peut être subordonné à la possession d'un visa ou à la date de validité du passeport.

Vous êtes invités à consulter le site du Ministère des affaires étrangères (rubrique « conseils aux voyageurs »).

Vous pouvez désormais suivre l'état d'avancement de vos demandes sur le site internet de la Préfecture :

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr où vous trouverez les réponses à plusieurs de vos questions.

Lancement du passeport biométrique en 2009 !

VISA USA

Conformément aux instructions ministérielles, les ressortissants français (majeurs ou mineurs) souhaitant se rendre aux Etats-Unis pour un séjour de trois mois ou en transit, doivent être titulaires d'un passeport à lecture optique délivré avant le 26 octobre 2005.

A défaut, il leur appartient de solliciter un visa auprès des autorités américaines.

A cette fin, ils peuvent consulter le site internet de l'ambassade des Etats-Unis.

www.amb.usa.fr/indexfr.htm

SORTIE de TERRITOIRE pour les MINEURS

Chaque fois qu'un mineur est appelé à se rendre dans un pays auquel la carte nationale d'identité permet l'accès, il convient d'appliquer les règles suivantes :

• **accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale**, le mineur peut quitter le territoire, sous le couvert de sa CNI en cours de validité (ou d'un

passport, même périmé depuis moins de 5 ans, sauf pour la Grande-Bretagne, la Finlande et le Danemark).

• **mais s'il voyage seul ou avec un tiers**, il devra présenter en plus une attestation de sortie de territoire français, délivrée, à la demande du titulaire de l'autorité parentale, par le Maire de la commune du domicile.

Pièces à fournir avec la carte d'identité :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- la décision de justice statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

Le LAISSEZ-PASSER

Les jeunes français de moins de 15 ans peuvent entrer en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Italie, sans passeport ni carte d'identité ni attestation de sortie de territoire, sur présentation d'un laissez-passer délivré gratuitement par les services préfectoraux, sur autorisation du parent titulaire de l'autorité parentale, et valable pour un ou plusieurs voyages dans la limite de trois mois à compter de sa délivrance.

INSTALLATION d'une PISCINE

Faut-il faire une déclaration :

- Aucune formalité pour une piscine de 10 m² ou moins.
- Déclaration préalable pour une piscine non couverte (hors zone protégée) d'une superficie inférieure ou égale à 100 m² ou avec couverture dont hauteur inférieure à 1.80 m.

Si votre piscine, enterrée ou semi-enterrée, est située en plein air, vous devez l'équiper d'un dispositif de sécurité aux normes : barrière ou alarme sonore ou couverture fermant le bassin ou un abri de piscine entièrement fermé.

Quel que soit le type de votre piscine, ne laissez jamais votre enfant tout seul et sans surveillance !

DECHETS – DECHETTERIE

Collecte des OM (bac gris)

Tous les lundis matin,

+ le jeudi du 19 juin au 11 septembre
(village et ZI).

Collecte sélective (bac bleu) :

Tous les mardis matins semaines paires

10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 et 23 décembre.

Verre de couleur et incolore :

Containers sur le parking (près du lavoir)
et à la ZAC (près d'Intermarché).

Collecte déchets verts (sacs)

Tous les mercredis

du 2 avril au 26 novembre 2008.

Les sacs sont remis tous les samedis à l'atelier de 11 h à 12 h.

Merci de ne sortir les sacs sur le trottoir que la veille du ramassage.

Composteur individuel de jardin

Les personnes souhaitant acquérir un composteur de jardin, sont priées de contacter le **SMITOM de Monthyon au 01 60 44 40 03**. Le composteur est vendu 22 € et est à retirer à Monthyon.

Collecte des objets encombrants

Mercredi 27 août.

Déchetterie de Jouarre

(ZI de la Croix de Mission)

Horaires d'été (1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi de 9 h à 12 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Dimanche de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement : 01 60 24 75 70

CADASTRE EN LIGNE

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter ou commander sa feuille de plan cadastral !

Service en ligne de l'administration fiscale : cadastre.gouv.fr

RESPECTONS les REGLES de VOISINAGE

Jardinage – Bricolage - Entretien

Brulages des déchets végétaux,

Bruits extérieurs,

Entretien des propriétés,

C'est la Préfecture qui dicte les règles en matière de bruit intempestif.

Tous travaux réalisés avec des appareils à moteur... susceptibles de gêner les riverains peuvent être effectués :

- **les jours ouvrés de 7 h à 20 h**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Les déchets végétaux, et uniquement ceux-ci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois.

De plus, il est interdit de brûler entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

Circulation de Mini-Moto et quad sur la voie publique

Une circulaire préfectorale du 21 septembre 2007 nous précise :

- la circulation des mini-motos sur la voie publique est strictement interdite.

- Les quadricycles légers motorisés (quad) sont autorisés à circuler sur la voie publique sous respect des conditions suivantes :

- * avoir été réceptionnés et immatriculés
 - * Evoluer sur la chaussée dans le respect du code de la route
 - * Evoluer dans les espaces naturels, sur les classées dans le domaine routier public de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et sur les voies privées ouvertes à la circulation publique (article L. 362-1 du Code de l'environnement).
- Circulation interdite dans les sous-bois et hors-piste interdit**

* Evoluer dans le respect des mesures restrictives de circulation édictées par le Maire (articles L.2213-2 et L.2213 du CGCT)

RAPPEL : Le Maire de Sept-Sorts, par arrêté municipal du 29 avril 2004 a interdit la circulation à tous véhicules motorisés sauf service dans la forêt communale.

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE de la FERTE sous JOUARRE

24 rue du Port aux Meules/01 60 22 74 91
Site internet : www.la-ferte-sous-jouarre.fr

Ouvert : mardi, mercredi, vendredi,
samedi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Juillet/août : fermé les mardi et vendredi
après-midi

BIBLIOTHEQUE SONORE de MEAUX

Pour personnes aveugles et malvoyantes.
Prêts gratuits et par correspondance de
livres enregistrés. www.advbs.fr

9 rue Jean Bureau BP 52 – 77103 Meaux
cedex. Tél. 01 64 33 02 64 – 01 64 34 22
86 – Email : 77M@ADVBS.FR

PISCINE de la FERTE sous JOUARRE

Piscine intercommunale. 01 60 22 16 44

Site internet : www.cc-paysfertois.fr

Horaires et tarifs disponibles en mairie.

CINEMA à La FERTE sous JOUARRE

Théâtre municipal sur le Pâtis de Condé,
Tous les 1ers et 3è dimanches de chaque
mois. Tarif unique : 5 €.

Site internet : www.la-ferte-sous-jouarre.fr

ECONOMISEZ L'EAU

En économisant l'eau au quotidien par de
petits gestes simples et à la portée de tous,
c'est autant d'économies réalisées sur votre
facture d'eau. Hormis cette simple
question financière, la chasse au gaspillage
de l'eau sert avant tout à protéger
l'environnement et préserver la ressource
en eau. Voici quelques gestes simples pour
y parvenir :

- traquer les fuites
- Ne pas laisser couler l'eau pendant la
vaisselle, le brossage des dents...
- Choisir des équipements électroménagers
économes en eau
- Préférer les douches aux bains
- Récupérer l'eau de pluie pour les arrosages

Le SCHEMA DIRECTEUR d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX (SDAGE)

L'Agence de l'eau lance aujourd'hui une
vaste consultation du public. L'Enjeu :
recueillir l'avis des citoyens sur la
politique de l'eau qui va être menée dans le
cadre du SDAGE et du programme de
mesures. Pour que tout le monde puisse
s'impliquer.

*Document consultable en mairie et
questionnaire disponible pour exprimer un
avis sur ces orientations.*

www.eau-seine-normandie.fr

COMMUNIQUE de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77

Le bilan de santé gratuit

La CPAM de Seine et Marne offre à ses
assurés sociaux, ainsi qu'aux membres de
leurs famille à leur charge, la possibilité
d'effectuer gratuitement un bilan de santé,
à interalle de 5 ans. C'est le moment
privilegié au cours duquel peut-être fait le
point sur l'état de santé de chacun des
membres de la famille.

Rendez-vous par téléphone à :

- Melun au 01 60 56 52 90

- Meaux au 01 60 09 25 38

Le centre de santé fixe ensuite directement
un rendez-vous avec l'assuré.

**Le jour de la consultation, se munir de la
carte vitale actualisée.**

COMMUNIQUE

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Les assurés franciliens doivent désormais
composer **le 08 21 10 12 14 (0.09 € la
minute) pour obtenir des informations
générales sur la retraite.**

SOS MEDECINS

Consultation médicale

Depuis le 2 janvier 2007, une consultation
médicale est possible **au cabinet médical
de SOS Médecins du Nord Seine et
Marne, situé 35 rue des cordeliers à
MEAUX.**

**Du lundi au samedi, de 20 heures à
minuit.**

**Les dimanches et jours fériés : de 8 h à
minuit.**

ACIF

Centre Social Pays Fertois

17 rue de Rueil à la Ferté sous Jouarre
Tél. 01.60.22.19.19 / acif-dsl@wanadoo.fr

Le rendez-vous des parents :

Espace de discussions, de témoignages et
d'écoute, tous les deux mois autour de
différents thèmes sur lesquels les familles
s'interrogent aujourd'hui (programme en
mairie).

Centre « ressources » :

6 postes informatiques, internet (accès aux droits uniquement), téléphone, fax, imprimante, documentation, presses quotidiennes et revues spécialisées à disposition du public **du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h.**

Nouveau service !!!

Roulez vers l'emploi – location véhicules

Vous êtes accédant à l'emploi, mais vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre sur votre lieu de travail alors louez, à prix réduit, un véhicule.

Prise en charge partielle selon votre situation, du coût de location.

Téléphonez au Relais « Papa Charlie » du Pays fertois ACIF 01 60 22 19 19

AIDE AUX PERSONNES

Télésurveillance - Téléalarme

Quelques mots sur la téléalarme et la télésurveillance dans notre village.

La commune de Sept Sorts est adhérente au S I T T ; Syndicat Intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance de Condé Sainte Libiaire et ses environs.

Un système simple qui a pour but de permettre aux personnes âgées ou malades d'avoir la possibilité de rester à leur domicile **avec une demande d'assistance médicale permanente.**

Le principe : un transmetteur à déclencher par bouton ; une télécommande à porter autour du cou ou dans la poche ; un système d'interphonie qui permet de converser avec la Centrale d'écoute après envoi d'un appel.

Le coût est de 28 €/mois. Une aide financière, totale ou partielle, peut être obtenue par le Conseil Général en fonction des revenus de l'abonné ou avec l'A.P.A.

Renseignements et abonnement en mairie ; Rendez-vous possible avec un membre du CCAS en mairie.

POINT LOGEMENT

CONSEIL INFORMATION

Organisé par des professionnels, ils sont à votre disposition gratuitement pour vous conseiller sur vos droits (APL, litige, accès au logement, financement achat immobilier...)

Deux lieux d'accueil

le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 :

Maison des Services Publics

6 rue Ernest Delbet

77320 La Ferté Gaucher

01.64.20.54.72.

Le 5 septembre et le 14 novembre 2008

L'unité d'Action Sociale

26/28 rue du Palais de Justice

77120 Coulommiers

01.64.75.58.80.

Le 3 octobre et le 5 décembre 2008

EPICERIE SOCIALE

Association Coup de Pouce

Aide alimentaire plus ou moins variée à prix réduit pour les familles en difficulté tout en les soutenant pour passer un cap difficile. **Pour tout renseignement et toutes autres difficultés contacter la mairie de Sept-Sorts (CCAS) ou le 01.60.22.19.19 (La Ferté).**

9^{ème} FESTIVAL des BELLES

HISTOIRES

Comme tous les ans les communes de Sept-Sorts et Signy-Signets, dans le cadre du Festival des Belles Histoires organisé par l'ACIF, proposeront un spectacle le **Vendredi 10 octobre 2008 à Signy-Signets. Le programme sera disponible début septembre en mairie et dans vos boîtes aux lettres.**

Réservez déjà cette date !!!

FESTIVAL du PAYS BRIARD

Plaquettes du programme 2008 disponibles en mairie.

Réservations sur le site internet

Jbm.festival@gmail.com

Tél : 01 64 35 63 35 Jocelyne

UNICEF France recherche des bénévoles

L'UNICEF a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole, contacter le comité départemental 77 :

Comité Unicef de Seine et Marne

Parc Chaussy – 22 bis rue du Chêne

77380 Combs la Ville

Tél : 01.60.60.14.81 Courriel :

unicef.seineetmarne@unicef.fr

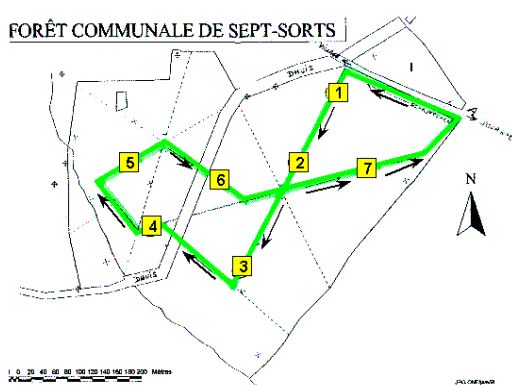
Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

NOTRE VILLAGE

ZONE D'ACTIVITE du HAINAUT

Vous avez pu constater que les travaux de génie civil et de construction du nouvel Intermarché se précisent ! L'ouverture du magasin se profile pour la mi-novembre. Sont prévus également, l'aménagement d'un Vétimarché et le transfert de la Halle aux chaussures dans l'Intermarché actuel, pour une ouverture au printemps 2009.

PARCOURS SANTE dans le BOIS



Plan du parcours de santé

Le bois avec son parcours de santé offre aux passionnés de la forêt et de sport l'opportunité de se livrer à leur activité favorite pour un moment privilégié et d'apprécier le cadre paisible du bois.

PISTE CYCLABLE et PIETONNE



La vue de la piste cyclable en sortant de la ville

La piste cyclable « éclairée » entre le village et la RN3 permet aux marcheurs et aux cyclistes d'utiliser en toute sécurité cette voie et d'apprécier sans crainte le paysage



Une autre vue de la piste cyclable



TRAVAUX VOIRIE à FAY le BAC

Les travaux et aménagements de votre commune avance.

Un projet de sécurisation et de réaménagement de voirie est actuellement en cours d'étude.

Le projet concerne le hameau de Fay le Bac et sera réalisé conjointement avec la commune de Sammeron.

Les premiers plans sont déjà réalisés, ils donnent les grandes lignes de la future réalisation, à savoir :

- Un trottoir coté Gauche (descendant) une partie enherbé coté droite avec une voie canalisée.
- Une capture des eaux de ruissellement a été élaborée afin d'éviter toutes gênes.
- Coté sécurité, la boucle reliant Fay le Bac, le Fayet à la D603 recevront des aires de croisements, la rue du Bac comportera un rétrécissement dans sa partie habitation.

Le projet est suivi par le Cabinet BEC ; nous sommes dans l'attente des derniers accords pour lancer les appels d'offres.

Il est à préciser que ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général dans le cadre du contrat triennal de voirie.

Nous espérons avoir votre compréhension quand à la future organisation de la circulation ainsi que la gêne durant les travaux.

ECOLE de MUSIQUE Du PAYS FERTOIS

L'école de musique du Pays Fertois au 17 rue de Reuil (ACIF) est une école intercommunale de la Communauté de Communes du Pays Fertois, structure subventionnée par le Conseil Général de Seine et Marne.

Cette année, ont été ouvertes les classes d'éveil musical, formation musicale, violon, flûte traversière, initiation flûte à bec, clarinette, saxophone, batterie, chant soliste, guitare, piano, ensemble instrumental et improvisation.

Pour la prochaine rentrée, suivant les inscriptions, les classes de violoncelle, hautbois, trompette, trombone, guitare électrique, ensembles de musiques actuelles et du monde pourront être créées.

Des antennes de l'école de musique ont ouvert à Jouarre et à St Jean les Deux Jumeaux, entre autres.

A St Jean les Deux Jumeaux, l'Eveil musical (danse, chant, percussions...) pour les GS et CP a lieu tous les lundis de 17 h à 17 h 50 à l'école publique.

***Pour tous renseignements
Complémentaires, se renseigner à l'Ecole
de musique au 01 60 61 13 63.***

